Février 2022

Numéro 6

Edition spéciale Fêtes

Infos LAPEYROUSE

SOMMAIRE

03 Le Mot du Maire

04 Les illuminations
Décembre arrive... et le village s'illumine

06 Le Marché de Nöël
En mots et images, le Marché de Nöël

08 Le Concert de Nöël
Une parenthèse musicale

09 Mon Beau Sapin
Concours du plus beau sapin

10 Les Paniers Gourmands
Des paniers gourmands pour nos Aînés

11 La Tribune Libre

Le Mot du Maire

Plus qu'à tout autre moment de l'année, à Noël se manifeste une effervescence pour épandre autour de soi le beau, l'amour et la tendresse ; pour réchauffer le cœur des enfants, des parents et grands-parents, et aussi celui de ceux qui sont à l'écart : les malades, les personnes âgées, les exclus.

Dans notre village, ce sont différentes actions qui se mettent traditionnellement en place pour répondre aux attentes de chacun : les rues et façades s'illuminent, le marché de Noël déploie ses étals artisanaux et innove chaque année, le concert de Noël apporte sa parenthèse de douceur et de partage, le traditionnel repas-spectacle rassemble les Aînés autour des élus et les cérémonies de vœux parachèvent la période avec convivialité.

Cette année encore les conditions sanitaires liées à la pandémie sont venues bousculer nos prévisions : la crainte du virus et les contrôles de passe à l'entrée des salles ont écarté certains villageois du marché de Noël, le repas des Aînés a dû être annulé, remplacé par un panier gourmand, et les cérémonies de vœux ont été interdites.

Dans cette période d'incertitudes nous avons choisi de vous présenter dans ces quelques pages les images de ces moments partagés qui témoigneront que la municipalité, nos associations et notre village ne baissent pas les bras et attendent avec espoir des jours meilleurs.

« La sagesse c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit » (Oscar Wilde).

Alors rêvons, rêvons avec sagesse à des jours meilleurs pour qu'ensemble nous puissions vivre un vrai bonheur partagé.

Je vous souhaite de tout cœur une belle et heureuse année 2022, une très bonne santé et plus encore.

Corinne Gonzalez,
Maire de Lapeyrouse-Fossat

Important! A noter dans vos agendas
Les élections présidentielles se dérouleront les **10 et 24 avril** prochains.
Les élections législatives se dérouleront les **12 et 19 juin** prochains.

ERRATA du Lapeyrouse-Info N°5

Page 2 : Mariages
Le nom de monsieur William Hamon a été mal orthographié (un seul M).

Page 3 : Mot du maire
Dernière phrase : « je vous souhaite enfin des rêves à ~~ne~~ n'en plus finir .. »

Chères lectrices, chers lecteurs, ce document est conçu et réalisé par les membres de la commission communication.
Ce ne sont pas des professionnels de l'édition, et malgré tout le soin qu'ils apportent à sa rédaction, des erreurs peuvent subsister. Nous espérons que vous ne nous en tiendrez pas rigueur. Cependant, si vous constatez une erreur importante, n'hésitez pas à nous la signaler. Nous apporterons un rectificatif dans la rubrique "errata" du numéro suivant.
L'équipe communication, pour vous servir.

Les illuminations

Décembre arrive… et le village s'illumine

Les Lapeyrousiens apprécient les illuminations de notre village au moment des fêtes de fin d'année et ils nous le font savoir.

Noël est l'occasion d'embellir les maisons, les magasins, les villes. A Noël se manifeste une effervescence pour rendre plus belle la vie, pour l'honorer, la parer, et chacun rivalise d'ingéniosité selon sa région et sa culture.

Notre village n'est pas en reste et la municipalité a choisi depuis deux ans de consacrer un budget (au demeurant très raisonnable) au renouvellement des décorations de rues et places. Les équipements retenus sont de qualité car ils sont sans cesse manipulés et doivent être réparables par les agents techniques afin de durer au moins 10 ans.

Les moyens mis en œuvre sont importants, une nacelle est louée pour mettre en place les éléments en hauteur. Les motifs sont choisis avec soin pour être placés en différents endroits du village et proposer ainsi chaque année un nouveau spectacle. Si l'an dernier le focus était sur l'esplanade, cette année les quartiers et le centre commercial ont été mis à l'honneur, afin que l'ambiance de fête donne un coup de pouce à nos commerçants…

Et toujours dans une optique de raison, les illuminations n'ont scintillé sur nos murs que la durée d'un mois, du 10 décembre au 10 janvier.

Les illuminations

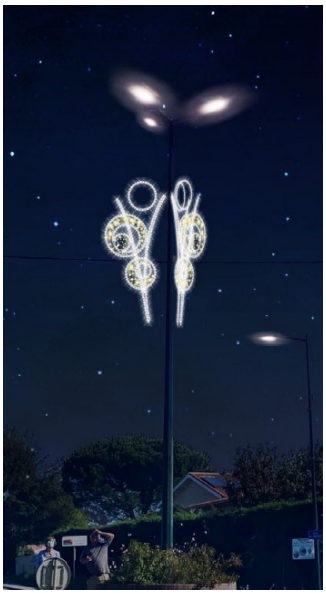

Le Marché de Noël

En mots et images, le Marché de Noël

Cette année encore, les services techniques se sont mobilisés pour préparer la salle Roland Rouchaud à recevoir les stands du Marché de Noël : mise en place des dalles de protection sur un sol qui serait agressé par trop de piétinements, apport de tables et de grilles d'exposition… Une petite semaine de travail a été nécessaire.
La "Confrérie de la Tarte aux Fraises" a pris le relais le samedi 4 décembre au matin et aménagé les différents espaces : un accueil couvert pour les visiteurs le temps du contrôle des passes sanitaires, une surface dédiée aux stands artisanaux, un espace animation (la météo ne permettant pas au spectacle de rue de jouer en extérieurs), un coin buvette, le fauteuil du Père Noël…
Petits et grands s'y pressent dès le samedi après-midi et toute la journée du dimanche. Le manège extérieur ne désemplit pas, les friandises font carton plein et les achats de Noël se font au gré des passages devant les stands d'objets artisanaux ou de produits locaux. Les cabrioles et jongleries des artistes de rue captivent les enfants, faisant furieusement concurrence au Père Noël.
Seul bémol, une météo capricieuse aura eu raison du vol captif en montgolfière.

Le Marché de Noël

Le Concert de Noël

Une parenthèse musicale

Ce dimanche 12 décembre, Covid oblige, la file de spectateurs s'étire sur le parvis de Notre Dame de l'Assomption dès 17h30.

A 18h, l'église est pleine, et si les manteaux commencent à tomber, les masques restent en place.
Au micro, Christian Galy, coordinateur pour Hôpital Sourire Toulouse, remercie la municipalité : le concert est donné au profit de son association, chaque spectateur a donné son obole avant de franchir le seuil de l'église.

A 18h15, le premier chant fait vibrer l'air et frissonner les corps. Dirigés par le chef de chœur Eric Barbier, les vingt-trois choristes du tout jeune atelier gospel de Saint-Geniès partagent leur voix avec une énergie et un enthousiasme communicatifs ; la frénésie gagne vite le public qui participe de la voix, des pieds et des mains…

Une heure durant, le répertoire negro-spiritual et gospel va réveiller les murs de la vieille église et réchauffer les cœurs, l'émotion est palpable et se lit encore sur les visages à la sortie du concert. Un effet de la magie de Noël ?

La soirée se prolonge devant la salle des fêtes où la mairie offre marrons grillés, vin et chocolat chauds.

Corinne Gonzalez remet très officiellement à Christian Galy une enveloppe contenant les dons des Lapeyrousiens à l'occasion du concert, les discours sont brefs mais chaleureux, l'heure est au partage des sensations… Musique, marrons et vin chaud font décidément bon ménage !

Programme du Concert
Hold On (traditionnel)
If You're Happy (traditionnel)
Khumbaya (traditionnel)
Soon a will Be Done (traditionnel)
Down By the River Side (traditionnel)
Draw Me Close
This Little Light Of Mine (traditionnel)
Over my Head (traditionnel)
Sweepin' throught the city (traditionnel)

Mon Beau Sapin Lapeyrousien

Organisé par l'APE, le concours du plus beau sapin de Noël a fortement motivé les Lapeyrousiens : le jury a dû trancher parmi 44 photos, toutes aussi belles ! jugez par vous-mêmes…

Deux catégories étaient proposées, et deux gagnants ont été désignés qui recevront de jolies récompenses.

Pour la catégorie sapin naturel :

1er prix : un sapin offert par l'APE l'an prochain, taille au choix

2eme prix : une boîte de chocolats de la maison Escarnot (St Loup Cammas) et une décoration de sapin.

Pour la catégorie sapin artificiel :

1er prix : une carte cadeau pour achat de décorations

2eme prix : une boîte de chocolats de la maison Escarnot (St Loup Cammas) et une décoration de sapin.

Bravo à tous les participants !

Les paniers gourmands

Des paniers gourmands pour nos Aînés

Cette année encore le repas-spectacle destiné aux Aînés du village a dû être annulé pour raisons sanitaires. Le choix entre repas et panier gourmand étant à l'origine laissé à chacun, la mairie s'est résolue à offrir ce dernier à tous les Aînés de plus de 70 ans.

La composition du panier gourmand est résolument festive et axée sur des produits fabriqués ou commercialisés au village. Cette année ce sont des chocolats fins, des douceurs sucrées (cannelés ou canelés frais, les deux orthographes sont possibles !), du vin blanc doux, un jus de pommes pressé, un jambonneau en terrine, un kalanchoe fleuri, un savon bio… le tout dans une jolie corbeille emballée dans une pochette cristal. Le panier gourmand des Aînés a fière allure.

Une bonne demi-journée de travail pour trois élus a été nécessaire pour assembler près de 220 paniers qui sont restés stockés quelques jours en salle des fêtes en attendant d'être remis à leurs destinataires.

La distribution s'est faite comme prévu le samedi 15 janvier en toute convivialité. Une belle occasion de rencontrer ceux qui se tiennent encore à l'écart des possibles contaminations ; un aperçu de l'entraide au village, entre voisins ou de la part d'agents municipaux et d'élus qui se relaient pour livrer à domicile les paniers de ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

La Tribune Libre

NDLR : Les textes communiqués par les différentes formations politiques **sont publiés dans leur intégralité**, tels que la rédaction les reçoit, et n'engagent que leurs auteurs.
Toutefois, Le maire, en tant que responsable de publication du bulletin est en droit de s'opposer à la parution d'un article dans un certain nombre de cas :
- propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ;
- propos dépassant le cadre communal ;
- risques de troubles à l'ordre public ;
- propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat, dont la publication constitue une violation de l'article L 52-8 du Code électoral.

« Unis pour l'avenir de Lapeyrouse-Fossat »

L'urbanisme, voilà un sujet polémique, qu'il est facile de critiquer quand on ne maîtrise pas le sujet.
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) encadre la construction et inscrit un village dans un projet global visant à protéger et valoriser le cadre de vie.
Lors de la modification de notre PLU en 2019 suite à la loi ALUR dans la zone UC, les services de l'état nous ont encouragés à réduire l'emprise au sol de 10% à 5% (et non 0.05% comme l'a mentionné l'opposition dans sa dernière tribune libre.... Faute de frappe, ou méconnaissance du dossier ?). Aujourd'hui, nous proposons de modifier dans cette même zone les règles de constructibilité pour les logements existants afin de permettre aux habitants de disposer d'extensions majorées pour leur résidence principale. C'est aussi ça la gestion humaine de l'occupation foncière.

Petit rappel, le PLU est conditionné par le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), document obligatoire qui traduit la politique de développement d'un territoire sur une durée d'environ 10 ans. Le PLU est, lui, un document d'urbanisme qui évolue au fil des ans et qu'il est nécessaire d'adapter à l'évolution de la commune et à la législation nationale en cours.
Lors de l'élaboration ou de la modification d'un PLU, le projet est proposé au conseil municipal et arrêté par délibération. Il est ensuite soumis aux organismes associés (Etat, chambre d'agriculture, département, SCOT, C3G, communes voisines...) qui rendront un avis, puis à enquête publique auprès de la population. Cette démarche ne peut se faire dans l'urgence, la commune se devant de présenter un dossier motivé et cohérent.

Il faut savoir que les modifications du PLU ne sont pas obligatoires. Aussi, adapter le PLU à l'évolution de notre village est pour nous un choix politique fort. C'est avec vous que nous nous engageons sur une vision prospective de notre commune et nous voulons être au plus près de la réalité et de vos attentes.

« Lapeyrouse-Fossat autrement »

Chères Lapeyrousiennes, Chers Lapeyrousiens, A l'aune de cette nouvelle année, nous vous souhaitons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité pour vous et vos proches. Même si nous savons qu'il faudra encore quelques semaines pour venir à bout des contraintes multiples que cette crise sanitaire nous inflige.
Nous nous dissocions du manque d'empathie et de bienveillance dont la municipalité de Lapeyrouse Fossat a fait preuve pour les parents d'élèves du primaire et de la maternelle qui ont dû « se débrouiller » le jeudi 13 janvier dernier, journée nationale de grève dans l'éducation nationale. Vous avez été nombreux à devoir poser une journée de congés ou de RTT, dans le meilleur des cas aménager vos horaires de travail pour garder vos enfants. Nous ne comprenons pas, dans cette période difficile pour tous, qu'aucun moyen n'ait été mis en œuvre pour assurer le service d'accueil et soulager les parents déjà rudement mis à l'épreuve par les classes fermées, les cas contacts et autres tests à réaliser. Le service minimum serait-il aux abonnés absents dans notre commune ? Nous laissons le soin à chacun d'en tirer les conclusions, mais la loi du 20 août 2008 détermine les responsabilités du service d'accueil qui incombent à la commune dans le cas précis. N'oublions pas que nous sommes en cours de mandat et qu'aucune échéance ne viendra perturber la quiétude de la majorité.
Notre conception de la responsabilité publique est bien différente, tournée vers l'écoute des citoyens, pour éviter qu'ils ne soient obligés de faire des pétitions pour être entendus quand il s'agit de sécurité et de bon sens.
Nous souhaitons profiter de cet article pour attirer votre attention sur les prochaines élections, présidentielles, les 10 et 24 avril prochains suivies des législatives les 12 et 19 juin 2022.
Très bonne année à vous et à vos familles, prenez soin de vous et de vos proches.
(article rédigé le 18/01/2022).

Mairie de Lapeyrouse-Fossat

Madame le Maire, Corinne Gonzalez,
L'ensemble du Conseil Municipal
Et les agents de la commune,
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022

2022

Mairie de Lapeyrouse-Fossat – 05 62 22 97 22 – contact@lapeyrouse-fossat.fr

Rendez-vous sur notre site Internet

http://www.lapeyrouse-fossat.fr

pour suivre la vidéo des voeux de madame le Maire

L'annuaire des acteurs économiques de la commune est consultable sur notre site internet

www.lapeyrouse-fossat.fr
⇒ page d'accueil
⇒ accès en un Clic

Mairie
Promenade de l'esplanade
31180 LAPEYROUSE-FOSSAT
Tél : 05 62 22 97 22
www.lapeyrouse-fossat.fr

Horaires d'ouverture de la mairie		
du lundi au vendredi	8h30 à 12h30 Fermé le jeudi matin	15h à 17h30
Samedi	9h à 12h	Sauf weekends fériés et vacances scolaires

LA DÉPÊCHE DU MIDI

Votre correspondant
Serge Pizzutto
Tél.: 05 61 09 48 73
07 88 32 81 45

Directeur de la publication : Corinne GONZALEZ
Maire de Lapeyrouse-Fossat
Responsable de la publication: Gilles GRANZIERA
Réalisation et conception : Mairie Lapeyrouse-Fossat
Impression : Imprimerie graphitti
Tirage : 1.300 exemplaires